



Commune de Prez
Conseil communal

Message du Conseil communal au Conseil général du 7 mai 2026
Point 15 de l'ordre du jour
Election des membres de la Commission des affaires culturelles,
sportives et de loisirs

1. Introduction

La Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs a été instituée par le Conseil général de Prez lors de sa séance du 9 mars 2020.

Celle-ci était constituée de 3 membres du Conseil général ainsi que de 1 membre du Conseil communal.

2. Conclusion

Le Conseil communal propose que 4 membres du Conseil général et 1 membre du Conseil communal soient élus le 7 mai 2026.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 13 avril 2026.

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire communale



Mireille Gross



Le Syndic



David Bonny